



La Protection Sociale de l'Etude, de l'AJMJ ainsi que de ses associés, Comment optimiser sa situation sociale et fiscale ?

Durée: 4.50 heures

Distanciel

Le centre de formation du CNAJMJ vous propose de participer à une classe virtuelle de manière optimale. Il en résulte que la formation se réalisera en 2 modules (de 2h15 chacun) sur 2 jours consécutifs.

Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation

A la fin de chaque module, les participants devront impérativement répondre au quiz accessible sur l'extranet de la formation (1 module = 1 quiz).

Attention : le certificat de réalisation ne peut être remis au participant qu'à la condition qu'il ait répondu aux 2 quiz

Profils des stagiaires

- Administrateurs judiciaires
- Mandataires judiciaires

Prérequis

- aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- maîtriser le régime obligatoire la CAVOM ; leurs droits , leurs cotisations tout mesurant les risques associés face aux aléas de la vie (décès, invalidité, arrêt de travail, retraite) pour eux et leurs associés
- mettre en conformité légales les contrats de prévoyance et de santé collectives pour leurs salariés
- mettre en oeuvre toutes les solutions d'assurance pour optimiser et dynamiser la protection sociale des salariés et les avantages fiscaux pour l'étude : Epargne Salariale, Retraite supplémentaire 83, Indemnités de Fin de Carrière

Contenu de la formation

- 1ère partie – La protection sociale de l'AJMJ (1ère classe virtuelle durée 2h15)
 - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs
 - La CAVOM : cotisations, garanties, obligations
 - Le Madelin – le fonctionnement et l'intérêt fiscal
 - Les associés ; la solidarité définie dans les statuts et/ou règlement intérieur de l'étude
 - Réalisation Bilan Social et Retraite
 - Activité pédagogique: échanges sur les problématiques au sein des études (15mn)



- 🎯 quiz (5mn)
- 2ème partie – La protection sociale des salariés (2ème classe virtuelle durée 2h15)
 - 1. Santé et Prévoyance Collective : obligations légales et mise en conformité des contrats
 - - Quels sont les salariés concernés par la Santé et la Prévoyance ? Cadre et non cadre ? Que définit la convention collective?
 - - Suis-je conforme à la Loi ? Quels sont les risques de non mise en conformité ?
 - - Mes DUEs (Décision Unilatérale de l'Entreprise) sont elles à jour ?
 - - Mes salariés en prévoyance ont-ils tous remplis le bénéficiaire en cas de décès ?
 - 🎯 Activité pédagogique: questions réponses sur la conformité de l'étude (10mn)
 - 2. PER Entreprise : Epargne Salariale - Retraite Supplémentaire Article 83 / IFC
 - - Quels sont les différents dispositifs afin de dynamiser et d'améliorer la rémunération des salariés ?
 - IFC (indemnités de fin de carrière) : Qui est concerné, les avantages fiscaux pour l'office ?
 - Comment se prémunir contre les indemnités de fin de carrière ? Que prévoit la convention collective ?
 - Epargne salariale : Qui est concerné, les avantages fiscaux pour le salarié et l'AJMJ
 - Retraite supplémentaire Art.83 : Qui est concerné ?
 - 🎯 Activité pédagogique: mises en situation pratique (10mn)
 - 🎯 quiz (5mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Victor GIROUD : Diplômé d'école supérieure de commerce / Agent Général d'assurance

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnaismj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédant la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Documents supports de formation projetés.
- Intervention orale
- Etude de cas concrets
- Echanges interactifs entre les participants et l'intervenant de manière synchrone
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargements numériques au début de chaque module)
- Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation
- activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- la formation étant scindée en deux modules, à l'issue de chaque module réalisation d'un quiz
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation du contenu et des enseignements de la formation sera adressé à chaque participant quelques jours après la session
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- certificat de réalisation de l'action de formation

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.) ou qui aurait des besoins spécifiques, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Effectifs et tarifs

Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 300€ Net de taxes pour les AJMJ
- 200€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 400€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

satisfaction des participants à l'issue de la formation 2025: 9,2/10

satisfaction des financeurs de l'action de formation 2025 : 9,6/10

MAJ du programme: **V4 20/10/2025**